

Date d'affichage : 21/10/2022

**COMMISSION JURIDIQUE
REUNION TELEPHONIQUE
DU 21/10/2022**

Présents : Mrs C. FOURNIER, D. HARY, D. SAUVAGE, J. VARLET

Les personnes membres de la Commission ayant une appartenance à un club cité dans ce PV n'ont pris part ni aux délibérations, ni aux décisions.

Journée du 15 octobre 2022 :

U19 D1B 54175.1 MARQUISE US – LA CAPELLE FC. Match arrêté à la 42^{ème} minute suite à la blessure grave d'un joueur de Marquise US. Après étude du dossier la commission donne match à jouer. Dossier transmis à la commission gestion de compétitions pour date à fixer.

La présente décision est susceptible d'appel devant la Commission d'Appel du District à direction@cotedopale.fff.fr dans un délai de 7 jours à compter du lendemain de la notification officielle de la décision contestée (voir procédure article 152 des règlements généraux du District).

Le Président : Mr Claude Fournier